

Régionale d'Élevage du berger australien



THÈME : PLAGE, VACANCES, SOLEIL

LE 25 JUIN 2023 - COMPIÈGNE (60)

JURY : MR DUCHESNE PHILIPPE

ENGAGEMENTS SUR WWW.CEDIA.FR



RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

DIMANCHE 25 juin 2023

Compiègne

organisée par



le Club Français des Bergers Australiens

affilié à la Société Centrale Canine
pour l'amélioration des races de chiens en France

(Fédération nationale reconnue d'utilité publique par décret du 28 avril 1914, agréée par le Ministère de l'Agriculture, pour l'amélioration des races de chiens en France, par décret du 22 mai 1969)

Catalogue officiel

Il incombe aux exposants d'assurer le bien-être du chien lors des expositions canines.

Il est interdit d'exposer le chien à des situations susceptibles de compromettre sa santé et son bien-être - comme abandonner un chien dans une voiture par des températures élevées ou très basses, et/ou le traiter de manière brutale ou cruelle.

La violation de ces règles entraînera l'exclusion de l'exposition canine en cours, et des événements à venir.

COMPOSITION DU COMITÉ

Président

Jean-Marie Blusseau Bourcier
jeanmarie.blusseau@cfba.fr
La Haute Bobinière – 85410 THOUARSAIS BOUILDROUX
Tél : 06 08 27 10 32

1er Vice-président

Arnaud Castelluci
arnaud.castelluci@cfba.fr
49 Route de Clermont – 63450 TALLENDE
Tél : 06 51 13 45 76

2ème Vice-président

Juliette Bercovici
juliette.bercovici@cfba.fr
132 route de Plaisance – 31270 CUGNAUX
Tél : 06 23 91 05 76

Trésorière

Isabelle Baudy-Neyret
isabelle.baudy@cfba.fr
47 chemin des Corvées – Nantoin – 38260 PORTE DES BONNEVAUX
Tél : 06 11 12 93 88

Trésorière adjointe

Célia Calo
celia.calo@cfba.fr

Secrétaire

Soraya David
soraya.david@cfba.fr
261 route de Carpentras – 84410 Bedoin
Tel : 06 71 82 85 48

Membres

Marion Bouquet
marion.bouquet@cfba.fr

Océane Nolet
oceane.nolet@cfba.fr

Daniel Salvador
daniel.salvador@cfba.fr

Bienvenue à COMPIEGNE (60)

RE Berger Australien

Bonjour et bienvenue à la Régionale d'Elevage des Bergers Australiens organisée par la Délégation des Hauts de France du club de race.

J'espère que vous passerez une excellente journée, sous le soleil de Picardie, dans la bonne humeur et la sportivité.

Les jugements seront suivis de la pause déjeuner

Bonne journée et bonne chance à tous

Remerciements :

- **Monsieur Gilbert GUEVEL**, président de l'Association Canine Territoriale de l'Oise (affiliée à la SCC) et son comité pour leur accord afin que notre délégation puisse organiser cette Régionale d'Elevage dans les meilleures conditions.
- **Monsieur Michel LAVIALE**, président du Club d'Education Canine de COMPIEGNE de nous mettre à disposition le site.
- **Monsieur Philippe DUCHESNE**, (juge SCC), qui nous fait l'honneur de venir juger nos Bergers Australiens. C'est avec grand plaisir que nous l'accueillons aujourd'hui. Nous le remercions d'avoir spontanément répondu présent pour notre Régionale.
- **Les bénévoles**, car cette exposition n'aurait jamais vu le jour sans eux.

Enfin, merci à tous **les participants** d'avoir fait le déplacement pour que cette Régionale d'Elevage puisse avoir lieu.

Convivialité, bonne humeur, sportivité, voilà ce qui fera de cette journée, une exposition réussie.

Merci de penser à la propreté !

Merci à tous de respecter ce lieu et de veiller à ce que nous le rendions dans l'état dans lequel nous l'avons trouvé.

Nous vous remercions de veiller à ramasser les déjections que nos amis pourraient laisser sur le sol.

Nous vous souhaitons une bonne Régionale

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION A LIRE ATTENTIVEMENT

(Pour tous les cas non prévus, le règlement de la Société Centrale Canine sera appliqué)

L'exposition se tiendra à COMPIEGNE, le dimanche 25 juin 2023. L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 08h30, les jugements commenceront à 10h00 précises.

LOGEMENT - Exposition sans cage

SORTIE DES CHIENS - Les chiens non classés seront autorisés à sortir après les jugements.

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur : Le nom, l'adresse de l'élevage, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce des portées à vendre. Un seul panneau par cage est autorisé. Toute distribution de prospectus, quels qu'ils soient, est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

TOILETTAGE - Les chiens doivent arriver toilettés lors de l'exposition. Ne seront pas tolérés que les « coups de brosse » de finition. L'usage de laque et de tout produit de maquillage permettant de modifier la couleur naturelle et la texture naturelle du poil est strictement interdit dans l'enceinte de l'exposition.

PRESENTATION - Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « handling », c'est-à-dire qu'il est interdit à toute autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par l'organisateur de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

BIEN-ETRE ET SANTE DU CHIEN - Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le laisser longtemps attaché à une potence, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle. Le non-respect de cette règle par l'exposant entraînera son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire par la SCC. Obligation est faite à l'organisateur, d'effectuer des contrôles

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Tous les exposants devront pouvoir présenter le carnet de santé ou passeport et la carte d'identification i-CAD de leur chien. Le service vétérinaire sera assuré par un Docteur vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau

- des chiens aveugles ou estropiés

- des chiens dangereux

- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations

La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service

vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Le montant des engagements doit être adossé en même temps que la feuille d'engagement accompagnée de l'ordre de paiement à l'ordre du CFBA. Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines.

REMBOURSEMENT - En cas de demande de remboursement, une pénalité de 10% sera appliquée pour frais de Secrétariat. Aucune demande de remboursement ne sera acceptée après la clôture des engagements.

Sont admis à l'exposition tous les chiens de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Seront refusés :

a) les inscriptions parvenues après la date des engagements ;

b) les engagements « au poteau » le jour de l'exposition ;

c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite de la classe de Lot d'affixe, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris (voir feuille d'engagement). Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. En s'engageant, l'exposant accepte expressément que le CFBA utilise les images prises lors de la manifestation dans ses supports de communication (site internet, revues, documents à destination de formation...)

CLASSES D'ENGAGEMENT - La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date anniversaire le jour précédant l'exposition. Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office suivant son âge. La date prise en compte pour déterminer l'âge est le jour ayant l'exposition.

BABY - Pour les chiens âgés de 4 mois et de moins de 6 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : très prometteur, prometteur, assez prometteur, insuffisant).

PUPPY - Pour les chiens âgés de 6 mois et de moins de 9 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : très prometteur, prometteur, assez prometteur, insuffisant).

JEUNE - Pour tous chiens âgés de 9 mois et de moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif EXCELLENT, mais ce dernier ne comptera pas pour la cotation.

INTERMÉDIAIRE - (le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation). Pour les chiens âgés de 15 mois et de moins de 24 mois.

OUVERTE - (le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation). Pour les chiens âgés d'au moins 15 mois.

TRAVAIL - (le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation). Pour les chiens âgés d'au moins 15 mois détenteurs d'un Brevet de pistage français, Brevet de recherche utilitaire, brevet troupeau (ovins ou bovins), le niveau 1 pour le pistage FCI sur un concours

CHAMPION - Réserve exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation), âgés d'au moins 15 mois (le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation)

VÉTÉRAN - Pour les chiens âgés d'au moins 8 ans. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif EXCELLENT, mais ce dernier ne comptera pas pour la cotation.

(1) Sont considérées comme classes individuelles les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy, Baby et Vétérin

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS - La clôture des engagements est fixée irrévocablement au 15 juin, dans la limite de 80 chiens par juge/ jour.

Engagements sur www.cédia.fr

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS : Les engagements sont réalisables uniquement en ligne. En cas d'absence d'un chien engagé, il n'y aura pas de remboursement.

REFUS OU EXCLUSIONS

1. Des engagements : L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2. Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :

a) ceux refusés par le Service Vétérinaire

b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés

c) Les chiens non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.

d) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmateur de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer. **Il n'y a pas de CACS en Régionale d'élevage**

RECLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivés et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées : • Ceux qui auront fait une fausse déclaration. • Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci. • Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service. • Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre. Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine

CONFIRMATION - Seuls les juges français ou expert confirmateur peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Age minimum exigé : 12 mois.

PROPHYLAXIE DE LA RAGE - Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition.

TRES IMPORTANT - Avis aux exposants résidant à l'étranger

L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition. Obligations : Pour les chiens venant de l'étranger, le certificat de vaccination antirabique en cours de validité et mentionnant le N° d'identification du chien, sera exigé à l'entrée de l'exposition. RÈGLEMENT PROPRE AU CLUB DE RACE (indépendant au règlement S.C.C.)

GROUPES NEUTRES - Réserve exclusivement aux chiens déclarés « Stérilisé », à gés d'au moins 15 mois. Cette classe pourra être jugée et classée mais ne donne pas droit à l'attribution du CACS ni à un qualificatif officiel de la SCC - EXC - TB - BON.

A.T.C.C.J.- L'Accès au Titre de Champion Club Jeune ne peut être accordé qu'à un chien classé "1er Excellent" en classe Jeune, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les juges font les propositions de l'ATCCJ d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient au CFBA de s'assurer pour l'homologation de l'ATCCJ que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2e est de qualité équivalente à celui ayant obtenu l'ATCCJ, il peut lui être accordé la RATTCJ. Celle-ci peut être convertie en ATTCJ si le chien proposé par l'ATCCJ :

a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines ;

b) a déjà le titre de Champion Club Jeune

Les ATCCJ ne sont valables qu'après leurs homologations par le CFBA.

A.T.C.C.- L'Accès au Titre de Champion Club ne peut être accordé qu'à un chien classé "1er Excellent" en classe Intermédiaire, en classe Ouverte ou en classe Travail à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les juges font les propositions de l'ATCC d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient au CFBA de s'assurer pour l'homologation de l'ATCC que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2e est de qualité équivalente à celui ayant obtenu l'ATCC, il peut lui être accordé la RATCC. Celle-ci peut être convertie en ATCC si le chien proposé par l'ATCC :

a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines ;

b) a déjà le titre de Champion Club

Les ATCC ne sont valables qu'après leurs homologations par le CFBA.

Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre toute maladie à virus (ex : GASTRO-ENTERITE A PARVOVIRUS et LA TOUX DE CHENIL) et de se munir du carnet de santé.

IL EST INTERDIT DE VENDRE DES CHIENS DANS L'ENCEINTE DE LA RÉGIONALE

PROGRAMME INDICATIF DE LA REGIONALE D'ELEVAGE

Programme indicatif de la journée :

10h00 : Début des jugements dans l'ordre suivant :

Baby Mâle/Femelle, Puppy Mâle/Femelle, Vétéran Mâle/Femelle.

Puis reprise dans l'ordre « habituel » (Jeune, Intermédiaire, Ouverte et Champion)

Mi-journée : Pause déjeuner et podium "du thème"

Après-midi : Poursuite des jugements



Statistiques des chiens inscrits

1er GROUPE

BERGER AUSTRALIEN	63
BABY MALES.....	De 1 à 1..... 1
PUPPY MALES.....	De 2 à 8..... 7
JEUNE MALES.....	De 9 à 11..... 3
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 12 à 13..... 2
OUVERTE MALES.....	De 14 à 20..... 7
BABY FEMELLES.....	De 21 à 24..... 4
PUPPY FEMELLES.....	De 25 à 28..... 4
JEUNE FEMELLES.....	De 29 à 40..... 12
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 41 à 45..... 5
OUVERTE FEMELLES.....	De 46 à 55..... 10
CHAMPION FEMELLES.....	De 56 à 56..... 1
VETERAN FEMELLES.....	De 57 à 61..... 5
NEUTRE FEMELLES.....	De 62 à 62..... 1
CONFIRMATION FEMELLES.....	De 63 à 63..... 1

Soit 63 chiens inscrits pour 14 races dans le 1er Groupe

**Soit 63 chiens inscrits pour 14 classes à l'exposition de R.E. Bergers
Australiens - Compiègne (60)**

JURY

M. DUCHESNE Philippe (63)

BERGER AUSTRALIEN

CLASSE BABY Mâles : 1	CLASSE PUPPY Mâles : 7
CLASSE JEUNE Mâles : 3	CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 2
CLASSE OUVERTE Mâles : 7	CLASSE BABY Femelles : 4
CLASSE PUPPY Femelles : 4	CLASSE JEUNE Femelles : 12
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 5	CLASSE OUVERTE Femelles : 10
CLASSE CHAMPION Femelles : 1	CLASSE VETERAN Femelles : 5
CLASSE NEUTRE Femelles : 1	CLASSE CONFIRMATION Femelles : 1

BERGER AUSTRALIEN

CLASSE BABY MALES - JUGE M. DUCHESNE Philippe

1er TRES PROMETTEUR **1** **URSUS**
LOF : 174548 Tat : 250269101039426 né le 29/01/2023 (SLOW X MOOVE) Prod. Mme LOUIS Jennifer Prop. M. RETAUX Bernard

CLASSE PUPPY MALES - JUGE M. DUCHESNE Philippe

TRES PROMETTEUR **2** **NEBESNIY ALJANS ODDI**
RKF : 6566220 Tat : 900182002278614 né le 09/10/2022 (NEBESNIY ALJANS DOUBLE TROUBLE X NEBESNIY ALJANS NEXUS POLARIS) Prod. Mme SIDORENKO Natalia Prop. Mme MILLET Camille

ABSENT **3** **TAIKO ELEVAGE DU DOMAINE DE ROXY**
LOF : 170796 Tat : 250269591107069 né le 07/12/2022 (PHALCO X ROXY) Prod. Mme WATBLED Amélie Prop. Mme NABOR Sandra

TRES PROMETTEUR **4** **THE LITTLE TEXAS MALAIKA DU BERGER DES COLOMBES**
LOF : 170627 Tat : 250269610370893 né le 08/12/2022 (PRECIOUS SIMBA OF CREE'S RIVER X PERLE) Prod. Mme MARLIERE Aurélie Prop. Mme MARLIERE Aurélie

TRES PROMETTEUR **5** **TOGO DES GARDIENS D'AMETHYSTES**
LOF : 169400 Tat : 250269591045052 né le 20/10/2022 (SHINY HAPPY PEOPLE ILLUYANKAS X RAMBHA DES GARDIENS D'AMETHYSTES) Prod. Mme DELAPILLIERE Stéphanie Prop. Mme MARLIERE Aurélie

ASSEZ PROMETTEUR **6** **TOMMY ELEVAGE DU DOMAINE DE ROXY**
LOF : 170795 Tat : 250269591103005 né le 07/12/2022 (PHALCO X ROXY) Prod. Mme WATBLED Amélie Prop. Mme BIGET Vanessa

TRES PROMETTEUR **7** **TULOU TAGALOA TAMATOA DU JARDIN DES HELIADES**
LOF : 171501 Tat : 250269591315335 né le 24/11/2022 (TANMARK'S OH LA LA X OCTAVIA DU JARDIN DES HELIADES) Prod. Mme BEAUMONT Muriel Prop. Mme BEAUMONT Perrine

Meilleur Puppy
TRES PROMETTEUR **8** **VIKTOR KRUM THE SEEKER OF QUIDDITCH**
RKF : 6705173 Tat : 643099001004730 né le 22/12/2022 (AWFULLY CUTE ARMANI SAPHIJA X AURUM IS NOT THAT BREAKS HEARTS N/B) Prod. Mme KAPUSTINA E.A Prop. Mme BERSEZ Kelly

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. DUCHESNE Philippe

1er EXCELLENT **9** **TALISKER DU CLAN DE MACKENZIE**
LOF : 160736 Tat : 250269610355241 né le 27/04/2022 (SORN DE LA TOMBEE DE LA NUIT X FANDORI HAPPY WORLD BABY NIGHT STAR) Prod. Mme BLANES SCHACHER Marion Prop. Mme BLANES Marion

2e EXCELLENT **10** **THE QUEEN-OF-AVALON GAUVAIN DES GARDIENS D'HADES**
LOF : 166444 Tat : 250268780513582 né le 15/08/2022 (M HUSH LITTLE BABY DES GARDIENS D'HADES X ROYAL QUEEN -OF- AVALON DES GARDIENS D'HADES) Prod. Mme HEBERT Isabelle Prop. Mme MILLET Camille

3e EXCELLENT **11** **TYLOR DES COSTYS DU TOMBERG**
LOF : 156282 Tat : 250269590925534 né le 08/02/2022 (MY JOKER FROM HEARTHSIDE DES COSTYS DU TOMBERG X NEVER DES COSTYS DU TOMBERG) Prod. Mme M. SABLERY Iris et Vincent Prop. Mme VIGOUROUX Maëlle

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. DUCHESNE Philippe

- 1er EXCELLENT **12** [SHADOW OF THE DAY DU VILLAGE CACHE DE KONOHA](#)
 LOF : 152704 Tat : 250269610106172 né le 27/12/2021 (INDIAN RED COLOURS MELLOW BOY X PRINCESS MAYBLOSSOM DU CHEMIN DES KORRIGANS) Prod. M. Mme BECQ Kévin / DELB--PONA Tiphaine Prop. Mme DELB--PONA Tiphaine
- 2e EXCELLENT **13** [SIRIUS DU MAS DE CORBIER](#)
 LOF : 146465/12568 Tat : 250269610181689 né le 28/09/2021 (PRIORI INCANTATUM DU ROYAUME SECRET D'OPALINE X INES DI CASA SANT ANNA) Prod. Mme M. DUPONT Sophie / LIMAGE Cédric Prop. Mlle DUROT Adeline

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. DUCHESNE Philippe

- EXCELLENT **14** [MCMATT'S ROMEO @ RED SUNSET](#)
 AKC : DN46887001 Tat : 985112007981287 né le 04/07/2016 ((CH) MCMATT'S SHADES OF BAYOULAND X (CH) MCMATT'S GRAFFITI SPARKLE PLENTY) Prod. Mme MCDANIEL Flo Prop. Mme VIGOUROUX Maëlle
- EXCELLENT **15** [PHALCO](#)
 LOF : 099926/09818 Tat : 250268712798925 né le 20/01/2019 (JASON IMMORTEL BLACK PRINCE DES CHEMINS CATHARES X LOON DE LA ROUTE DE MEMPHIS) Prod. Mme TABARY Barbara Prop. Mlle FEYS Emeline
- EXCELLENT **16** [RAGGAMUFFIN DES BERGERS D'HADISGA](#)
 LOF : 122011/11218 Tat : 250268600284761 né le 02/07/2020 (MOONLIGHT SHADOW DES RUBIS DE JOLOU X TRIPLEMOON JUST A BIRD OF PARADISE) Prod. M. Mme HOLDERBAUM David et Christelle Prop. Mme COQUIDE Virginie
- 4e EXCELLENT **17** [RAMOS DU TER I'ET TILLEUL](#)
 LOF : 118985/10975 Tat : 250268743286143 né le 11/02/2020 (FINO-SIMPLY-DOG DU TER I'ET TILLEUL X JUST A GREAT STORY DES DOLMENS D'AN ARVOR) Prod. M. Mme HELLEQUIN David et Stéphanie Prop. M. DELABY Frédéric
- 2e EXCELLENT **18** [RED HOT CHILI PEPPER DU FEU SACRE D'HESTIA](#)
 LOF : 119373/11393 Tat : 250269608565717 né le 27/04/2020 (O'HERE COMES THE SANDMAN DU FEU SACRE D'HESTIA X MOONLIGHT ON THE BAYOU DU FEU SACRE D'HESTIA) Prod. Mme BRASSE Peggy Prop. Mlle EFFNER Karine
- 3e EXCELLENT **19** [RIMBAUD DU JARDIN DES HELIADES](#)
 LOF : 116315/10877 Tat : 250269590082901 né le 04/03/2020 (NOMIOS DU JARDIN DES HELIADES X JORDAN RED SEQUOYAH DE L'OREE DES CHARMOIS) Prod. Mme BEAUMONT Muriel Prop. Mme LERAUT Eva
- 1er EXCELLENT **20** [SPAIKO PRECIOUS INDIAN DU DOMAINE DU BOISGELOUP](#)
 LOF : 135235/11578 Tat : 250269590513831 né le 06/03/2021 (INDIAN RED COLOURS MELLOW BOY X NIRVANA BLUE JEWEL DU DOMAINE DU BOISGELOUP) Prod. Mlle CARMINATI Alexandra Prop. M. LENOUEVEL Amélie

Meilleur de sexe
Opposé

CLASSE BABY FEMELLES - JUGE M. DUCHESNE Philippe

- TRES PROMETTEUR **21** [DREAM OF MANOU AND DOUNETTE ULTIMATE WAIT FOR YOU](#)
 LOF : 171820 Tat : 250269610631516 née le 10/01/2023 (STILL MISSING YOU OF CREE'S RIVER X SOOKIE DU CLAN DE MACKENZIE) Prod. Mme MILLET Camille Prop. Mlle HUON Nolwenn
- TRES PROMETTEUR **22** [TALK 2 ME DEL DIAMANTE AZUL](#)
 LOF : 173136 Tat : 250269610658799 née le 28/12/2022 (SKYRON ROCK AND ROLL X MY DREAM OF VALENTIN'S DAY MILEY DU MOULIN DU BOURGNEUF) Prod. Mmes M. MASSA Floriane, Corinne et Jean-Luc Prop. Mme DELB--PONA Tiphaine
- Meilleur Baby
- TRES PROMETTEUR **23** [U DRIVE ME CRAZY OF JAMANDCO](#)
 LOF : 173969 Tat : 250269101027670 née le 23/01/2023 (DEL CAU FOSCA BRIGHTER THAN BRIGHT X OOPS I DID IT AGAIN OF JAMANDCO) Prod. Mme TARDIEU Anne Prop. Mlle TARDIEU Anne

TRES PROMETTEUR	24	<u>UNITED STATE PENNSYLVANIE DES CAPS ET MARAIS D'OPALE</u>
LOF : 176199 Tat : 250269591301008 née le 21/02/2023 (RED HOT CHILI PEPPER DU FEU SACRE D'HESTIA X NEVER WITHOUT YOU TO MY SIDE DES CAPS ET MARAIS D'OPALE) Prod. Mme EFFNER Karine Prop. Mme VANDENBERGUE Amélie		
CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE M. DUCHESNE Philippe		
TRES PROMETTEUR	25	<u>NEBESNIY ALJANS ORLETT</u>
RKF : 6566227 Tat : 900182002279769 née le 09/10/2022 (NEBESNIY ALJANS DOUBLE TROUBLE N/B X NEBESNIY ALJANS NEXUS POLARIS) Prod. Mme SIDORENKO Natalia Prop. Mme BERSEZ Kelly		
TRES PROMETTEUR	26	<u>TARA THE LITTLE MISS QUEBEC DU BERGER DES COLOMBES</u>
LOF : 170628 Tat : 250269610370908 née le 08/12/2022 (PRECIOUS SIMBA OF CREE'S RIVER X PERLE) Prod. Mme MARLIERE Aurélie Prop. Mme MARLIERE Aurélie		
PROMETTEUR	27	<u>TAYA ELEVAGE DU DOMAINE DE ROXY</u>
LOF : 170794 Tat : 250269591102876 née le 07/12/2022 (PHALCO X ROXY) Prod. Mme WATBLED Amélie Prop. Mlle PELLERIAUX Justine		
TRES PROMETTEUR	28	<u>TULOU TAGALOA TE FITI DU JARDIN DES HELIADES</u>
LOF : 171503 Tat : 250269591304398 née le 24/11/2022 (TANMARK'S OH LA LA X OCTAVIA DU JARDIN DES HELIADES) Prod. Mme BEAUMONT Muriel Prop. Mme BEAUMONT Perrine		
CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. DUCHESNE Philippe		
EXCELLENT	29	<u>JINGLE NO TIRAINES</u>
LKF : LV-55578/22 Tat : 900163000188377 née le 10/02/2022 (STREETFIGHTER MOTO PIES X BARBERRY FOREST BEAUTIFUL WINNIE) Prod. M. ROMANOVS Jurij Prop. Mme VIGOUROUX Maëlle		
3e EXCELLENT	30	<u>TAVAKE PAITA DES RUINES DE CHAMPLIEU</u>
LOF : 154283/18255 Tat : 250269300226051 née le 26/01/2022 (HEARTHSIDE SMOKING GUN X NUKU TAMAKE DES RUINES DE CHAMPLIEU) Prod. Mlle PELTIER Charline Prop. Mme PELTIER Charline		
EXCELLENT	31	<u>TEL PERE TELLE FILLE DU JARDIN DES HELIADES</u>
LOF : 154617 Tat : 250269590341446 née le 30/01/2022 (PEAKY BLINDERS DU CHEMIN DE LA BELLE ETOILE X PADME AMIDALA DU JARDIN DES HELIADES) Prod. Mme BEAUMONT Muriel Prop. Mme BEAUMONT Perrine		
EXCELLENT	32	<u>THE HORCRUX RAVENCLAW AT TDF DE LA CONTREE DE LEONIDAS</u>
LOF : 161576 Tat : 250269610529527 née le 23/06/2022 ((CH) RIGHT ROUND ELVIKAM X (CH) SIC ITUR AD ASTRA AN AMERICAN IN PARIS) Prod. Mme PARENT Adèle Prop. Mlle PARENT Adèle		
EXCELLENT	33	<u>THE LION KING TENNESSEE THE LEGENDS OF LIFE</u>
LOF : 163592 Tat : 250269610454107 née le 29/07/2022 (ORIGINAL US UTAH DES PLAINES DE PERCENEIGE X RUBY THE LEGENDS OF LIFE) Prod. Mme M. PAPON Stéphanie et Fabrice Prop. Mme MALBOZE Tiffany		
EXCELLENT	34	<u>THE SUN OF CREE'S RIVER</u>
LOF : 161590 Tat : 250268780339183 née le 23/04/2022 (MC MAHON JULIAN OF BLUE GRASS RANCH X NANOU OF CREE'S RIVER) Prod. Mme GROUSSET Sophie Prop. Mme MILLET Camille		
EXCELLENT	35	<u>THE WALKING DEAD MICHONNE DES CAPS ET MARAIS D'OPALE</u>
LOF : 159696 Tat : 250269590808162 née le 15/05/2022 ((CH) BRIGHTTOUCH AFTER THE SNOW FELL X LOVE ME FOR LIFE DES CAPS ET MARAIS D'OPALE) Prod. Mme EFFNER Karine Prop. Mlle EFFNER Karine		
EXCELLENT	36	<u>TOO MUCH TESSI DU JARDIN DES HELIADES</u>
LOF : 159428 Tat : 250269590720964 née le 25/04/2022 (PEAKY BLINDERS DU CHEMIN DE LA BELLE ETOILE X RUKIA KUCHIKI DU JARDIN DES HELIADES) Prod. Mme BEAUMONT Muriel Prop. Mlle DECLERCQ Lucie		

- 2e EXCELLENT **37** **TOON MISS PRISSY DU TEMPLE DE PALES**
 LOF : 164423 Tat : 250268723177233 née le 24/05/2022 (NEBESNIY ALJANS CALL THE SHOTS X POKEMON PIKACHU DU TEMPLE DE PALES) Prod. Mme LERICOLAIS Bénédicte Prop. Mlle EFFNER Karine
- EXCELLENT **38** **TOTALLY SPIES CLOVER DES CAPS ET MARAIS D'OPALE**
 LOF : 159704 Tat : 250269590807665 née le 15/05/2022 (BRIGHTTOUCH AFTER THE SNOW FELL X LOVE ME FOR LIFE DES CAPS ET MARAIS D'OPALE) Prod. Mme EFFNER Karine Prop. Mme VANDENBERGUE Amélie
- 4e EXCELLENT **39** **T'SUKI DU DOMAINE DE LA CANURIE**
 LOF : 160064 Tat : 250268723184152 née le 07/05/2022 (ONTARIO DE LA TASMANIE SAUVAGE X O'LES AMIS DU DOMAINE DE LA CANURIE) Prod. Mme FOURE Nathalie Prop. Mme VAUDREL Marion
- 1er EXCELLENT **40** **TURN AROUND DU TIPI FARFELU**
 LOF : 163853 Tat : 250269300231599 née le 15/04/2022 (BRIARRIDGE'S SYLVER WINGS X NEVER FORGET A SINGLE MOMENT DU TIPI FARFELU) Prod. Mme MANGOT Joéephine Prop. Mlle TARDIEU Anne
- Meilleur Jeune**

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. DUCHESNE Philippe

- 1er EXCELLENT **41** **SOMEONE LIKE YOU DES LEGENDES D'AENAROK**
 LOF : 150295 Tat : 250268780079614 née le 31/10/2021 (JUST SMILE DI BELLU SONIU X PERFECT HEART BEAT DES LEGENDES D'AENAROK) Prod. Mme MARTINET Laetitia Prop. Mme MARTINET Laetitia
- 2e EXCELLENT **42** **SPECIAL DELIVERY AT JAMANDCO DE LA TOUR BRUNE**
 LOF : 141878 Tat : 250268743856544 née le 03/07/2021 (STORMRIDGE'S UNEXPECTED DELIVERY X KEEP CALM SHE'S MINE NESCALAND) Prod. Mme GRILLON Fanny Prop. Mlle TARDIEU Anne
- 4e EXCELLENT **43** **SUMMER DU PETIT MONT D'EDEN**
 LOF : 147613/17445 Tat : 250269699516827 née le 24/08/2021 (PREEMINENT LINE M-HAWAI 5-0 X PARCE QUE DJIN DU PETIT MONT D'EDEN) Prod. Mme CORCY Suzon Prop. Mme HOCHART Céline
- ABSENT **44** **SUMMER NIGHT DU VILLAGE CACHE DE KONOHA**
 LOF : 152706 Tat : 250269610106125 née le 27/12/2021 (INDIAN RED COLOURS MELLOW BOY X PRINCESS MAYBLOSSOM DU CHEMIN DES KORRIGANS) Prod. M. Mme BECQ Kévin / DELB--PONA Tiphaine Prop. Mme DELB--PONA Tiphaine
- EXCELLENT **45** **TRAVEL TO MY WORLD MY FLOWER DE NANJ'KAIBLOOM**
 LOF : 160146 Tat : 250269100271316 née le 18/03/2022 (WILD LANDS KINGDOM PIRAM HEART KEEPER X NEVER GIVE UP DITE NANJA) Prod. Mme REUTENAUER Emma Prop. Mme MALBOZE Tifanny

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. DUCHESNE Philippe

- 1er EXCELLENT **46** **P'HINATA DU JARDIN DES HELIADES**
 LOF : 107069/14032 Tat : 250268501730680 née le 05/07/2019 (MR PEABODY DU JARDIN DES HELIADES X ILLIADE DU JARDIN DES HELIADES) Prod. Mme BEAUMONT Muriel Prop. Mme DELB--PONA Tiphaine
- Meilleur de Race**
- 4e EXCELLENT **47** **ROAD PINE CREEK GORGE DES CAPS ET MARAIS D'OPALE**
 LOF : 128994/16043 Tat : 250268502016605 née le 04/11/2020 (PREEMINENT LINE M-HAWAI 5-0 X LOVE ME FOR LIFE DES CAPS ET MARAIS D'OPALE) Prod. Mme EFFNER Karine Prop. Mlle EFFNER Karine
- EXCELLENT **48** **ROCK THAT BODY DES BERGERS D'HADISGA**
 LOF : 122015/15689 Tat : 250268600285218 née le 02/07/2020 (MOONLIGHT SHADOW DES RUBIS DE JOLOU X TRIPLEMOON JUST A BIRD OF PARADISE) Prod. M. Mme HOLDERBAUM David et Christelle Prop. Mme COQUIDE Virginie

2e	EXCELLENT	49	<u>ROSE SONG DU JARDIN DES HELIADES</u>	LOF : 118846/14999 Tat : 250269590109313 née le 16/04/2020 (SEVENTY SEVEN CHALLENGER FOR LUCK X OCTAVIA DU JARDIN DES HELIADES) Prod. Mme BEAUMONT Muriel Prop. Mme BEAUMONT Perrine
	EXCELLENT	50	<u>ROXY</u>	LOF : 121106/14943 Tat : 250268501828634 née le 30/05/2020 (ONEAL X OBELLE) Prod. M. CARREZ Bruno Prop. Mlle WATBLED Amélie
3e	EXCELLENT	51	<u>SECRET AFFAIR OF JAMANDCO</u>	LOF : 131137/16021 Tat : 250269590290826 née le 03/01/2021 (BRIGHTTOUCH AFTER THE SNOW FELL X MELODIES BY WAYLEE OF JAMANDCO) Prod. Mme TARDIEU Anne Prop. Mlle TARDIEU Anne
	ABSENT	52	<u>SHELBY</u>	T.I. : ? Tat : 250268743654903 née le 23/01/2021 (T.I. X T.I.) Prod. ? Prop. Mme BENOIT Stéphanie
	EXCELLENT	53	<u>SO I'M A PRETTY RED SURPRISE DU PETIT COURGAIN</u>	LOF : 138846/17258 Tat : 250268743813149 née le 10/05/2021 (INDIAN RED COLOURS MELLOW BOY X O'ALL TIMITE POUILLETTE DES CAPS ET MARAIS D'OPALE) Prod. Mme WANECQ Solène Prop. Mlle RAULT Solène
	EXCELLENT	54	<u>STAY-IN-STORYBROOKE DE LA CONTREE DE LEONIDAS</u>	LOF : 133282/16052 Tat : 250268723140261 née le 10/02/2021 ((CH) HOLD ON TO MY HEART DIT HEAVEN DES DOLMENS D'AN ARVOR X LEONIDAS DITE LEO DE LA TERRE DES DEUX CAPS) Prod. Mme PARENT Adèle Prop. Mlle PARENT Adèle
	EXCELLENT	55	<u>SUGAR CHOCOLATE CELEBRATION DES CAPS ET MARAIS D'OPALE</u>	LOF : 141509 Tat : 250269610030055 née le 11/06/2021 (ON EN A MARRE DECES MECS LA DU PETIT MONT D'EDEN X LOVE ME FOR LIFE DES CAPS ET MARAIS D'OPALE) Prod. Mme EFFNER Karine Prop. Mlle EFFNER Karine
CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE M. DUCHESNE Philippe				
1er	EXCELLENT	56	<u>SIC ITUR AD ASTRA AN AMERICAN IN PARIS</u>	MET : 824/19 Tat : 990000003362039 née le 03/07/2019 ((CH) HARMONY HILL'S FIVE LETTER WORLD X SKYRON THE EQUATOR) Prod. Mme BIRINYI Bella Prop. Mlle PARENT Adèle
CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE M. DUCHESNE Philippe				
	ABSENT	57	<u>CHOICE DES COSTYS DU TOMBERG</u>	LOF : 011896/02242 Tat : 250269500188779 née le 15/10/2007 ((CH) MOON RISE LATIN LOVER X VOLCANE BLUE IROQUI DES GARDIENS D'HADES) Prod. Mme M. SABLERY Iris et Vincent Prop. Mme VIGOUROUX Maëlle
	EXCELLENT	58	<u>GUCCI BLUE JEWEL DES REVES D'OPALINE</u>	LOF : 029213/04972 Tat : 250269604487856 née le 07/10/2011 (SUNNYRAIN HIGH IN THE SKY X BALKANE OF HAPPY DREAM VALLEY) Prod. Mme HENRY Nadine Prop. Mme CARMINATI Alexandra
1er	EXCELLENT	59	<u>HESTEE DU JARDIN DES HELIADES</u>	LOF : 036378/05927 Tat : 250269802146553 née le 21/10/2012 (G'MOON RISE HOLD ON X FLORIDA CUDJOE KEY DE SOLEMEL) Prod. Mme BEAUMONT Muriel Prop. Mme BEAUMONT Perrine
	Meilleur Vétéran			
	EXCELLENT	60	<u>JAD'OR BLACK ANGEL DES REVES D'OPALINE</u>	LOF : 048299/07825 Tat : 250269810313911 née le 16/04/2014 (KINRING'S NAPOLEON X GUCCI BLUE JEWEL DES REVES D'OPALINE) Prod. Mme HENRY Nadine Prop. Mme CARMINATI Alexandra
	ABSENT	61	<u>LOVE ME FOR LIFE DES CAPS ET MARAIS D'OPALE</u>	LOF : 054424/08640 Tat : 250269810582758 née le 07/01/2015 ((CH) FABULOUS FISTON DES DOLMENS D'AN ARVOR X ENOLA DEEP CREEK HORSE TRAIL OF ANGEL CROSSINGS) Prod. Mlle EFFNER Karine Prop. Mlle EFFNER Karine

Liste des exposants
R.E. Bergers Australiens - Compiègne (60) dimanche 25 juin 2023

B

BEAUMONT Perrine 49, rue du Bois 59190 MORBECQUE	7-28-31-49-59
BENOIT Stéphanie ()	52
BERSEZ Kelly ()	8-25
BIGET Vanessa ()	6
BLANES Marion Longny au Perche Le Chenay 61290 LONGNY LES VILLAGES	9

C

CARMINATI Alexandra Le Boisgeloup 3, ruelle des Coutures 27140 GISORS	58-60
COQUIDE Virginie ()	16-48

D

DECLERCQ Lucie 30, rue de la Tuilerie 78650 SAULX MARCHAIS	36-62
DELABY Frédéric ()	17
DELB--PONA Tiphaine 13 Bis, rue de Broyes 80500 LE CARDONNOIS	12-22-44-46
DUROT Adeline 6, rue de Bayonne 62220 CARVIN	13

E

EFFNER Karine 95, rue de Beaussart 62650 RUMILLY	18-35-37-47-55-61
--	-------------------

F

FEYS Emeline 1, rue des Bruyères 62570 WIZERNES	15
---	----

H

HOCHART Céline 19, chemin Georges Behague 59840 LOMPRET	43
HUON Nolwenn ()	21

L

LENOUVEL Amélie ()	20
LERAUT Eva ()	19

M

MALBOZE Tiffany ()	33-45
MARLIERE Aurélie ()	4-5-26
MARTINET Laetitia 45, rue d'Arvillers 80134 HANGEST EN SANTERRE	41
MILLET Camille 61550 COUVAINS	2-10-34

N

NABOR Sandra ()	3
-----------------	---

P

PARENT Adèle 2 A, rue Jean Moulin 59185 PROVIN	32-54-56
PELLERIAUX Justine ()	27
PELTIER Charline 36, Grande Rue de Vaucelles 60320 NERY	30

R

RAULT Solène ()	53
RETAUX Bernard ()	1

S

SUCH Alexia ()

63

T

TARDIEU Anne 12, rue des Bovines 80200 MONCHY LAGACHE

23-40-42-51

V

VANDENBERGUE Amélie ()

24-38

VAUDREL Marion ()

39

VIGOUROUX Maëlle ()

11-14-29-57

W

WATBLED Amélie ()

50

